

Saint-Juéry, le 23 janvier 2023

Madame la présidente de la
Communauté d'agglomération de
l'Albigeois
Parc François Mitterrand
81 160 Saint-Juéry

Madame la Présidente,

Le 16 janvier 2023, le Syndicat Mixte se prononçait en faveur de la dissolution, clôturait ses comptes et actait les conditions de dissolution conformément à ses statuts et aux dispositions réglementaires en la matière. La délibération est jointe en annexe.

Je sollicite la prise d'une délibération par la communauté d'agglomération de l'Albigeois visant à solliciter auprès de monsieur le Préfet du Tarn un arrêté de dissolution du Syndicat Mixte que j'ai l'honneur de présider.

Le processus de dissolution impliquant que la majorité de ses membres en fassent la demande, un courrier analogue est adressé à madame la présidente de la Région Occitanie.

Je vous prie d'agréer, madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.

Le président du Syndicat Mixte,



Rolland GILLES